GALILEE
Asset Management

Document d'Informations Clés

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Impulsion Europe

FCP géré par GALILEE ASSET MANAGEMENT
Part P : FR0010757765

https://www.galilee-am.com
Appeler le +33(0).3.90.22.92.60 pour de plus amples informations

Dernière mise à jour le 19/03/2026

En tant que société de gestion de portefeuille, Galilée AM est agréée et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le numéro GP 00 023.
Cet OPCVM est agréé et réglementé par l'Autorité des Marchés Financier (AMF). L'AMF est chargée du contrôle de l'OPCVM Impulsion en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Avertissement : Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit ?

TYPE

Impulsion Europe est un fonds commun de placement (FCP) de droit français.

DURÉE

La durée de détention recommandée est de 5 ans. L'investissement sur ce produit ne comporte aucun terme.

OBJECTIFS

Objectif de gestion : L'objectif de l'OPCVM est de surperformer sur une longue période (5 ans minimum) l'indice de référence, par la mise en œuvre d'une gestion discrétionnaire.

Indicateur de référence : 75% MSCI Europe NR (dividendes réinvestis) (Ticker Bloomberg : M7EU Index) + 25% €STR Capitalisé (Ticker Bloomberg : OISESTR Index).

Le portefeuille étant éligible au PEA, il est en permanence investi, à hauteur de 75% minimum, en actions européennes et titres assimilés directement ou indirectement via des OPCVM Actions eux-mêmes éligibles au PEA.
Le portefeuille sera exposé entre 0 et 100% (110% en cas de recours à l'emprunt d'espèces) en actions principalement européennes. Cette partie action pourra être couverte jusqu'à 100% par l'utilisation de produits dérivés et/ou swap permettant de diminuer l'exposition au risque action, le Fonds n'ayant de toutes façons pas vocation d'être surexposé. Également, le Fonds peut investir jusqu'à 100% de l'actif (110% en cas de recours à l'emprunt d'espèces) en OPCVM Actions ne pouvant investir plus de 10% de leur actif en parts ou actions d'autres OPC ou fonds d'investissement, et/ou trackers, éligibles au PEA et jusqu'à 30% maximum, en FIA "Actions" de droit français ou européen répondant aux critères de l'article R.214-13 du code monétaire et financier, éligibles au PEA.

Au niveau technique, le Fonds base sa stratégie d'investissement notamment sur les préconisations d'investissements délivrées par la société Isobourse. Les achats et ventes seront donc déterminés à partir d'un ensemble de critères techniques (tels que les moyennes mobiles, RSI, MACD…).

La pertinence des signaux donnés par ces critères sera appréciée dans le cadre d'une politique d'investissement sur les valeurs à moyen-long terme.

La durée moyenne de détention d'une ligne d'actions est d'environ 9 mois.

Le Fonds pourra être exposé entre 0% et 100% en petites ou moyennes capitalisations.

Les investissements (limités à 25% maximum de l'actif) au travers de titres de créances, libellés en euros, à moyen ou long terme (diversification) seront choisis en priorité parmi les dettes publiques des états membres de la zone euro. Ils se feront dans l'idée soit d'atténuer une baisse des marchés actions, soit d'attendre que des opportunités d'investissement en actions se présentent.

Toutes les formes de valeurs mobilières sont autorisées : à revenu fixe, variable ou mixte, à coupon bas ou égal à zéro et toute autre forme de valeurs mobilières que les instituts de notation (S&P, Fitch, Moody's…) ou la société de gestion n'assimilent pas à des valeurs mobilières à haut risque. Les émetteurs privés retenus sont tous "Investment Grade" (notation supérieure à BBB- ou équivalent chez les principales agences de notation, ou jugée équivalente par la société de gestion).

Le risque de change peut exister sur des valeurs européennes dont la devise est autre que l'Euro, mais il ne sera qu'accessoire.

Dépositaire du FCP : CACEIS Bank

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation totale.

Conditions de souscription et rachat : Les demandes de souscription et de rachat sont centralisées jusqu'au vendredi avant 10h auprès de Caceis Bank et sont exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative (J). Le règlement est effectué à J+2. La fréquence de valorisation est hebdomadaire, le vendredi.

Autres informations : Pour obtenir des informations supplémentaires sur l'OPCVM se référer à la section « Autres informations pratiques ».

INVESTISSEURS DE DETAIL VISÉS

L'investisseur de détail visé est une personne physique ou morale dont l'horizon de placement est au moins de 5 ans, qui a pour objectif la recherche de valorisation accrue de son investissement par une exposition aux marchés financiers, et qui est prête à supporter une perte en capital. Cet OPCVM pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant l'expiration de ce délai.

GALILEE
Asset Management

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit durant 5 ans (durée de détention recommandée). Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de cet OPCVM par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que cet OPCVM enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé cet OPCVM dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats de l'OPCVM se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Avertissement : certains risques importants non pris en compte dans l'indicateur :

- **Le risque de liquidité** : il présente le risque qu'un marché financier, lorsque les volumes d'échanges sont faibles ou en cas de tension sur ce marché, ne puisse absorber les volumes de transactions (achat ou vente) sans impact significatif sur le prix des actifs. Dans ce cas, la valeur liquidative peut baisser plus rapidement et plus fortement.
- **Le risque lié à l'impact des techniques telles que les produits dérivés :** l'utilisation des produits dérivés peut entraîner à la baisse sur de courtes périodes des variations sensibles de la valeur liquidative en cas d'exposition dans un sens contraire à l'évolution des marchés.
- **Risque de contrepartie :** Le risque de contrepartie mesure le risque de perte en cas de défaillance d'une Contrepartie incapable de faire face à ses obligations contractuelles avant que l'opération ait été réglée de manière définitive sous la forme d'un flux financier. Dans ce cas, la valeur liquidative pourrait baisser.

Cet OPCVM ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.
Si nous ne sommes pas en mesure de vous verser les sommes dues, vous pouvez perdre l'intégralité de votre investissement.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.
Scénario favorable si vous sortez après 5 ans : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 2020 et 2025.
Scénario intermédiaire si vous sortez après 5 ans : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 2019 et 2024.
Scénario défavorable si vous sortez après 5 ans : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 2017 et 2022.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Période de détention recommandée : 5 ans
Exemple d'investissement : 10 000 €

Scénarios (Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.)		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (Période de détention recommandée)
Scénario de tension	**Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts** Rendement annuel moyen	**4 103,84 €** -58,96%	**4 379,73 €** -15,22%
Défavorable	**Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts** Rendement annuel moyen	**7 724,79 €** -22,75%	**7 864,95 €** -4,69%
Intermédiaire	**Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts** Rendement annuel moyen	**10 435,94 €** 4,36%	**10 407,73 €** 0,80%
Favorable	**Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts** Rendement annuel moyen	**13 538,20 €** 35,38%	**16 441,66 €** 10,46%

Que se passe-t-il si Galilee Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le Produit est constitué comme une entité distincte de Galilee AM. En cas de défaillance de Galilee AM, les actifs du Produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du Produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du Produit.

L'investissement dans le Produit ne fait pas l'objet en lui-même d'une couverture ou d'une garantie par un mécanisme national de compensation. La revente des parts, le capital et les revenus du Produit ne sont pas garantis par la Société de Gestion.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles. Nous avons supposé :

- Qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %) et que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;
- 10 000 euros par an sont investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (Période de détention recommandée)
Coûts totaux	201 €	1 089 €
Incidence des coûts annuels (*)	2,01%	2,03% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 2,83 % avant déduction des coûts et de 0,80 % après cette déduction.
Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

COMPOSITION DES COÛTS

		Si vous sortez après 1 an
Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		
Coûts d'entrée	0% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement.	0,00 €
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit	0,00 €
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,63 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	163,00 €
Coûts de transaction	0,264 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	26,00 €
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats (et commission d'intéressement)	15% TTC de la différence entre la performance du fonds nette de frais de gestion fixes et l'indicateur de référence. Si la performance du fonds est supérieure à l'indicateur, même si cette performance est négative. Une période de rattrapage des éventuelles sous-performances passées sera appliquée sur une période d'observation extensible de 1 à 5 ans. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années.	12,00 €

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : 5 ans

Cet OPCVM est conçu pour un investissement de 5 années minimum pour permettre l'appréciation du capital sur le moyen et long terme tout en se prémunissant contre les aléas du marché à court terme.

Délai de réflexion/rétractation : il n'existe pas de délai de réflexion ou de renonciation pour ce produit.

Frais et pénalités appliqués en cas de désinvestissement avant échéance de la période de détention recommandée : aucun, vous pouvez effectuer un rachat à tout moment. Une sortie avant la fin de période de détention recommandée peut entraîner une conséquence sur les performances attendues de votre investissement.

Conformément à l'instruction AMF DOC 2017-05, il est rappelé qu'en cas de circonstances exceptionnelles, la société de gestion pourra mettre en œuvre des gates (mécanisme de plafonnement des rachats) qui permettra d'étaler les demandes de rachat sur plusieurs valeurs liquidatives dès lors qu'elles excèdent un certain niveau déterminé de façon objective. Pour de plus amples précisions, se référer au prospectus du fonds.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Vous pouvez adresser vos réclamations par courrier à l'adresse suivante : GALILEE ASSET MANAGEMENT, 10 boulevard Tauler 67000 STRASBOURG à l'attention du responsable de la conformité et du contrôle interne (RCCI) ou auprès de votre interlocuteur habituel, par téléphone au : +33(0).3.90.22.92.60 ou par mail à l'adresse contact@galilee-am.com.
Si vous n'étiez pas satisfait de la réponse de Galilee AM, vous pouvez demander un avis au médiateur de l'AMF par une demande adressée par courrier à : Autorité des Marchés Financiers – Le médiateur – 17 place de la Bourse – 75082 Paris Cedex 02 ou par voie électronique sur le site internet www.amf-france.org.

Autres informations pertinentes

Nous vous rappelons que le présent document est régulièrement mis à jour et que vous trouverez la dernière version en ligne sur le site internet accompagné des documents légaux (le prospectus, les statuts, le rapport annuel du dernier exercice et le présent document d'informations clés en vigueur) à l'adresse https://www.galilee-am.com ou sur simple demande et gratuitement auprès de la société de gestion à contact@galilee-am.com.

Les informations relatives aux performances passées sont disponibles sur la page dédiée à l'OPCVM sur le site internet de Galilee AM : www.galilee-am.com/Impulsion. Celles-ci sont présentées pour les 10 dernières années.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.